

RAPPORT PUBLIC DU JURY D'ADMISSION EN DUT

IUT de Paris

Diplôme Universitaire de Technologie « Statistique et informatique décisionnelle »

Session 2020

Données principales de la procédure

- Nombre de vœux confirmés : 1 736 (contre 1 440 en 2019) dont :
 - 386 candidates
 - 326 boursiers « certifiés des lycées »
 - 348 bacs technologiques
 - 1 342 bacs généraux
 - 46 autres bacs
- Nombre de places proposées : 92
- Nombre de candidats ayant reçu une proposition d'admission l'année précédente : 367 sur 770 classés.
- Rang du dernier admis : 68 pour le groupe des bacheliers technologiques, 423 pour le groupe des autres bacs.
- Taux minimum de boursiers : 20%.
- 18 places sont réservées pour les candidats issus de la filière technologique du baccalauréat.

Rappel des objectifs de la formation et de ses attendus

1. Attendus nationaux

Compétences générales :

- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Avoir une culture générale de niveau satisfaisant.

Compétences techniques et scientifiques :

- Avoir des bases scientifiques solides en particulier en mathématiques,
- Avoir le goût pour l'informatique et la logique,
- Manifester de l'intérêt pour l'économie,
- Avoir un intérêt pour les données et le goût pour les études scientifiques appliquées et transdisciplinaires.

Qualités humaines :

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite..

2. Attendus locaux

Aucun attendu local.

3. Modalités d'examen des vœux retenus par le jury d'admission

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre.

Chaque dossier a été évalué par deux enseignants, voire un troisième le cas échéant. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note, avec la prise en compte des éléments suivants : activités et centres d'intérêt, bulletins, fiche avenir et projet de formation.

La moyenne des notes issues de ces évaluations a permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature.

4. Principaux enseignements de la session et des conseils ou recommandations formulés aux candidats pour améliorer leur prise en compte des attendus et objectifs de la formation

La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois les décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins de Première et de Terminale.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'approprier pleinement le projet de formation motivé. Ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. Il est enfin impératif de compléter la section « Activités et centres d'intérêt » qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat.

5. Composition du jury d'admission

- Muriel Louâpre, chef du département Information-Communication
- Jérôme Dedecker, chef du département Statistique et Informatique Décisionnelle
- Corinne Daugan, chef du département Gestion des Entreprises et des Administrations
- Marie-Paule Prudhomme, chef du département Carrières Sociales
- Anne-Marie Hinault, chef du département Techniques de Commercialisation

- Hassine Moun gla, chef du département Informatique
- Marion Peyret, directrice adjointe de l'IUT de Paris en charge de la vie étudiante et de la formation
- Saïd Halla, directeur adjoint de l'IUT de Paris en charge des relations entreprises
- Patricia Brouillet de Gallois, présidente du Conseil de l'IUT de Paris
- Alban Baudry, responsable des ressources humaines – Carrefour France
- Xavier Sense, directeur de l'IUT de Paris, président du jury.



Le Directeur de l'IUT de Paris
Xavier SENSE

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par le jury d'admission	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
<i>Résultats académiques</i>	Notes de première et de terminale avec une attention particulière pour les notes de mathématiques et, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis, les notes dans les matières technologiques de spécialité : informatique et science du numérique, sciences de l'ingénieur, systèmes d'information de gestion, systèmes d'information numérique		<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Résultats des épreuves anticipées de français • Résultats bac / DAEU suivant la situation 	Très important
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Appréciations des professeurs de première et de terminale		<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Fiche avenir 	Très important
<i>Savoir-être</i>	Assiduité et comportement en cours	Autonomie, progression, assiduité	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Fiche avenir • Projet de formation motivé 	Très important
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Projet de formation motivé Fiche avenir et avis du Conseil de classe		<ul style="list-style-type: none"> • Projet de formation motivé • Fiche Avenir 	Très important
<i>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</i>	Avoir l'esprit d'équipe Savoir s'impliquer dans ses études	Investissement et engagement au sein d'un collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Section « Activités et centres d'intérêt » • Projet de formation motivé 	Complémentaire